

Elle devait être envoyée à l'hôpital pour y subir une opération. Cette enfant, qui n'était âgée que de 6½ ans, ne voulut pas y aller, disant : *C'est Ste Anne de Beaupré qui me guérira*. Sa grand'mère, alors, se décida à l'amener au pèlerinage et, chose admirable ! à peine cette détermination eut-elle été prise, que la petite fut complètement guérie.

Une mère de famille paie le voyage de Ste Anne pour sa fille que son mari a abandonnée, et qui est tellement découragée qu'elle ne veut plus prier ni faire aucun acte de religion. Elle fait le pèlerinage et le courage lui revient, elle s'approche des sacrements, et prie avec ferveur pour la conversion de son mari.

Une congréganiste écrit le 18 juillet dernier : « Depuis un an, j'étais malade, et j'avais promis d'aller à la Bonne Ste Anne. Aussitôt après avoir fait cette promesse, je pris du mieux, mais j'étais encore faible et je pouvais à peine travailler. Depuis le pèlerinage, je me livre sans difficulté aux travaux les plus fatigants. Je continue à demander par l'intercession de Ste Anne, la santé suffisante pour pouvoir élever ma famille, et tous les ans, j'irai fidèlement me prosterner aux pieds de cette bonne Patronne, et renouveler la promesse que je lui ai faite cette année. »

Une jeune fille avait la vue si faible que non seulement elle ne pouvait pas gagner sa vie, mais avait même beaucoup de peine à se conduire et à marcher seule. Elle fit le pèlerinage du 2 juillet. Elle pria avec ferveur et confiance. Etant à la balustrade dans le sanctuaire, elle suppliait notre bonne Patronne de la mettre en état de voir assez bien pour pouvoir travailler et se passer de lunettes. Elle affirme qu'en ce moment ses lunettes ont disparu sans qu'elle puisse s'expliquer comment la chose s'est faite. Elle les a cherchées et fait chercher, mais il fut impossible de les trouver. Elle retourna sans peine au bateau, et pendant le trajet, elle voyait assez bien pour distinguer les choses échelonnées sur les deux rives du fleuve. Depuis ce temps, sa vue n'a cessé de se fortifier. Elle remercie cordialement sa douce protectrice de ce qu'elle considère comme une grande faveur.

Je reçois la lettre suivante d'une mère de famille : « Je remercie la Bonne sainte Anne d'une guérison qu'elle m'a obtenue. En 1888, je fus clouée au lit pendant quatre mois, et sur ce temps, je fus 17 jours sans connaissance. Mon médecin disait que ma maladie était incurable. Dès que je fus sortie de cette longue léthargie, nous eûmes, ma famille et moi, recours à la Bonne sainte Anne. Aussitôt, elle me procura un grand soulagement. Quoique je fusse encore bien faible, je promis que je ferais cette année le pèlerinage. Je le reçus en effet. Au retour, je ne me sentais pas plus forte. J'eus de nouveau recours à notre bonne protectrice, je commençai une neuvaine et reçus la sainte communion ; je promis en même temps de faire publier ma guérison dans les *Annales*. Aujourd'hui, je suis parfaitement guérie. Il ne me reste qu'à remercier notre bonne Sainte, et j'espère qu'elle continuera toujours à veiller sur moi. Merci Ste Anne, je suis guérie ! »